**Mandat de recherche en résidence**

Edition 2024

Date limite de dépôt des candidatures : **8 septembre 2024**

**Fiche de renseignements**

Veuillez :

* Soit remplir tous les champs ci-dessous et insérer votre signature électronique dans la case prévue à cet effet
* Soit imprimer, compléter, signer et scanner ce document.
1. **Renseignements personnels**

NOM : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Prénom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Comment avez-vous eu connaissance de cet appel ? Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Téléphone : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

E-mail : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

1. **Renseignements relatifs aux études**

Etablissement d’enseignement supérieur : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Discipline / Département : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Intitulé du diplôme de deuxième cycle : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Titre du mémoire : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Nom du.de la (ou des) promoteur.trice(s) : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Note obtenue au mémoire : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

1. **Dossier de candidature**

Titre du projet de recherche (veillez à indiquer exactement le même titre que dans la fiche de description du projet de recherche) : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Pour être recevable, le dossier de candidature doit comporter :

* La fiche de renseignements personnels et le formulaire de description du projet de recherche dûment complétés ;
* Un document officiel de l’établissement d’enseignement supérieur attestant des notes obtenues pour le deuxième cycle ;
* Une copie électronique anonymisée du mémoire contenant un résumé de celui-ci.
1. **Protection des données**

Vos données à caractère personnel sont collectées, conformément à la Charte vie privée du CSA, dans le cadre de notre mission d’intérêt public d’étude et de recherche en rapport avec le domaine des médias audiovisuels ([Conditions d’utilisation du site internet du CSA – CSA Belgique](https://www.csa.be/conditions-dutilisation/)). Elles seront conservées jusqu’à la désignation du ou de la lauréat.e du mandat de recherche en résidence, sauf pour le ou la lauréat.e, pour qui elles seront conservées pour toute la durée des traitements nécessaires à la conclusion et à l’exécution du contrat de travail qui lui sera proposé.

[Règlement en ligne sur notre site internet](https://www.csa.be/wp-content/uploads/2024/04/reglement_2024.pdf)

Date : Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date. Signature : 